

[Text]

The Chairman: That is why we can accept new members in the field at the beginning of each session.

With respect to any other question, I will have a meeting early next week with the steering committee and I will inform the committee what decisions have been taken.

This meeting is adjourned. Have a good day. Thank you for coming.

Wednesday, October 30, 1985

• 1546

Le président: À l'ordre!

Nous avons maintenant atteint le quorum, c'est-à-dire que nous avons 11 membres, minimum, incluant le président.

Nous procéderons aujourd'hui à l'examen du projet de loi C-64, Loi modifiant la Loi relative aux semences et la Loi sur les grains du Canada, déposé au Comité le jeudi 12 septembre 1985.

Je mets l'article premier en délibération.

Article 1—*Loi relative aux semences*

Le président: Nous devons, dans un premier temps, discuter des motions ayant trait au fonctionnement du Comité. Je pense que vous avez tous reçu individuellement copie de ces motions et je demanderais à Fred King d'en faire lecture.

Mr. King: Motion number 1, that the Minister of Agriculture be invited to appear before the Committee on Wednesday, October 30, 1985, and that the Committee commence clause-by-clause consideration that day.

Motion number 2, that at the discretion of the Chairman, there be allocated 10 minutes to the first questioner for each Party and that thereafter 5 minutes be allocated to each subsequent questioner.

Le président: Je présume que les motions numéro 1 et numéro 2 sont proposées pour adoption? Est-ce qu'elles sont adoptées?

Mr. Foster: Mr. Chairman, may I speak to the motions, please.

The Chairman: Yes, Mr. Foster.

Mr. Foster: Mr. Chairman, my understanding was, when the committee met, that we did not foreclose the possibility of having the Canadian seed council or Seed Growers' Association before the committee. Has that been cancelled by the Chair? What is the arrangement on that?

Le président: Nous avons reçu trois lettres des associations concernées, dont on va en faire lecture un peu plus tard, lettres qui confirment que si le projet de loi est débattu, tel que présenté, aucune soumission ne sera requise par ces intervenants. D'ailleurs, je pense qu'on a remis à tous une copie de ces trois lettres en question.

[Translation]

crois que le greffier comprend très bien comment fonctionne ce système.

Le président: C'est pour cela que nous pouvons accepter des profanes au début de chaque séance.

Pour ce qui est de toute autre question, je rencontrerai le comité directeur dès le début de la semaine prochaine et j'informerai alors le comité des décisions qui auront été prises.

La séance est levée. Bonne journée. Merci d'être venus.

Le mercredi 30 octobre 1985

The Chairman: Order!

I can see a quorum. There are 11 members including the chairman.

Today we will consider Bill C-64, an Act to amend the Seeds Act and the Canada Grain Act, referred to the committee on Thursday, September 12, 1985.

I call Clause 1.

Clause 1—*Seeds Act*

The Chairman: Our first order of business is to discuss routine motions. You have all received a copy of those motions and I will ask Fred King to read them.

M. King: Motion numéro 1: Que le ministre de l'Agriculture soit invité à comparaître devant le Comité le mercredi 30 octobre 1985 et que le Comité procède à l'examen des articles ce même jour.

Motion numéro 2: Qu'à la discrétion du président, le premier intervenant de chaque parti se voie accorder dix minutes pour interroger les témoins et que les intervenants suivants se voie accorder cinq minutes chacun.

The Chairman: I presume that motion 1 and motion 2 are so moved? Do they carry?

M. Foster: Monsieur le président, pourrais-je dire un mot au sujet de ces motions, s'il vous plaît.

Le président: Oui, monsieur Foster.

M. Foster: Monsieur le président, j'avais cru comprendre que nous pourrions entendre les témoins du Conseil canadien des semences ou de l'Association des producteurs de semences. Avez-vous décidé de ne pas les entendre? Que se passe-t-il?

The Chairman: We have received three letters from those associations which will be read later into the record. They tell us that if the Bill is passed in its current form, they do not plan to submit a brief. I think you were all circulated a copy of those three letters.